



**Documents à fournir (en copie) :**

- Copie du livret de famille (si déjà un enfant ou couple marié)
- s'il y a lieu, jugement de divorce ou décision du Juge aux Affaires Familiales
- justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF) de moins de 3 mois
- attestation d'employeur de chacun des parents
- s'il y a lieu, copie de la carte d'étudiant
- s'il y a lieu, justificatif de formation
- s'il y a lieu, justificatif minima-sociaux (RMI, ASS, API ou prime pour l'emploi)
- s'il y a lieu, justificatif de congé parental
- copie de la carte d'allocataire de la Caisse d'Allocations Familiales
- dernier avis d'imposition en intégralité du couple (ou les 3 derniers bulletins de paie ou contrat d'embauche si les parents ont travaillé à l'étranger)

Date d'entrée souhaitée : .....

Jours d'accueil : Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

Nombre d'heures d'accueil par jour : .....

Heure d'arrivée : ..... Heure de départ : .....

**Choisissez 3 de ces établissements en les numérotant par ordre de priorité :**

Quartier	Etablissement		Temps d'accueil	Horaires	Motivations Du choix
Chantiers	Crèche collective du CCAS	<input type="checkbox"/>	5 jours	7 h / 19 h	
	Multi-accueil du Jeu de l'Oie	<input type="checkbox"/>	De 3 à 5 jours		
Porchefontaine	Crèche collective J. Veslot	<input type="checkbox"/>	5 jours	7 h / 19 h	
	Multi-accueil Porchefontaine	<input type="checkbox"/>	4 jours sf mercredi	8 h / 18 h 30	
	Multi-accueil Chantiers	<input type="checkbox"/>	De 3 à 5 jours	8 h / 18 h 30	
Notre-Dame	Multi-accueil Goutte de Lait	<input type="checkbox"/>	4 jours sf mercredi	8 h / 18 h 30	
Clagny	Crèche collective du Chat Botté	<input type="checkbox"/>	De 3 à 5 jours	7 h / 19 h	
Jussieu	Crèche collective Saint Nicolas	<input type="checkbox"/>	5 jours	7 h / 19 h	
	Crèche collective M.A. Boivin	<input type="checkbox"/>			
Montreuil	Multi-accueil Prés-Aux-Bois	<input type="checkbox"/>	4 jours sf mercredi	8 h / 18 h 30	
/	<b>Crèche Familiale (1)</b>	<input type="checkbox"/>	4 et 5 jours	7 h / 19 h	

**(1) :** l'enfant est accueilli chez une assistante maternelle. Chaque semaine les enfants se retrouvent par petits groupes pour des ateliers d'éveil animés par une éducatrice de jeunes enfants au Jeu de l'Oie ou à la Goutte de Lait assistée par les assistantes maternelles. Les Assistantes Maternelles sont réparties sur les différents quartiers de Versailles et rémunérées par la ville.

**Observations :**

Date et signature :